

CONSEIL D'ADMINISTRATION

MARDI 4 NOVEMBRE 2025 – 9h45

Compte-rendu

Étaient présent.e.s :

- Christine BEAUCHEMIN-FLOT
- Stephen BONATO
- Jérémy BRETA
- Paul Marie CLARET
- Sylvain CLOCHARD
- Frédérique DUPERRET
- Stéphanie JAUNAY
- Sylvie LARROQUE
- Stéphane LIBS
- Elise MIGNOT
- Pascal ROBIN

Étaient excusé.e.s :

- Martin BIDOU donne pouvoir à Christine BEAUCHEMIN-FLOT
- Eva BRUCATO donne pouvoir à Frédérique DUPERRET

Y assistaient :

- Béatrice BOURSIER
- Léa FAUCHARD

11 administrateur.rice.s présents + 2 pouvoirs = 13 votants, présent.e.s ou représenté.e.s, sur 13 administrateur.rices.

1. Validation du compte-rendu du CA du 8/10/25

Une coquille de correction a été repérée et sera modifiée en page 3.
Les administrateurs ont validé à l'unanimité le compte-rendu du CA.

2. Comité de pilotage A&E

Rendez-vous FNCF / AFCAE

En préparation du comité de pilotage, deux échanges ont eu lieu avec la FNCF et l'AFCAE au cours desquels la question du second volet de la réforme, le calcul de l'automatique et la restriction aux films de moins de 80 copies labellisés « Recherche et Découverte » ont été discutés. En effet, au sein de la réforme actuelle les séances consacrées aux films sortis dans moins de 80 cinémas lors de leur sortie nationale et labellisés « Recherche et découverte » comptent double dans le calcul des aides. Le SCARE a également partagé ses constats sur la prise en compte de la catégorie dans le calcul de l'automatique et le fait que les salles de catégories A et B étaient défavorisées.

La FNCF a confirmé son souhait que la 2^e partie de la réforme soit appliquée et que les catégories A et B soient rééquilibrées. L'AFCAE a indiqué que sa demande de moratoire avait été refusée et qu'ils en avaient pris acte.

Comité de pilotage Art & Essai

Il est fait un compte-rendu de la réunion du comité de pilotage Art & Essai, réunissant les président.e.s et délégué.e.s généraux de l'AFCAE, de la FNCF, du GNCR et du SCARE au CNC. Le comité a eu lieu en présence de Gaëtan Bruel, Lionel Bertinet, Catherine Verliac et Corentin Bichet.

Gaëtan Bruel a rappelé qu'au sein des commissions d'appel, les commissionnaires ne devaient pas tenir compte de l'enveloppe financière globale dans leurs décisions, mais juger les dossiers selon leurs convictions. Le CNC a également indiqué que d'autres comités de suivi seront programmés, et le SCARE veillera à ce que ce soit bien le cas.

Il a également proposé d'abandonner les points sur 20 sur le sélectif et de les remplacer par un pourcentage de 50 à 200 % et indiqué qu'il écrirait des lignes directrices à l'attention des commissaires, qui seront rédigées en concertation avec le comité de pilotage.

La question du zéro, qui écarte des salles du classement A&E en commission, a été discutée. Il a été indiqué que cette possibilité donnait une assise réglementaire à des pratiques qui étaient auparavant observées.

La formule de calcul

Lors de la réunion, le SCARE a fait part des anomalies dues à la nouvelle formule de calcul automatique des subventions.

La notion de catégorie est déjà prise en compte dans le calcul, et les catégories A et B sont largement défavorisées.

Lionel Bertinet a indiqué que la catégorie était déjà prise en compte dans les précédentes formules, appliquées jusqu'en 2024, mais qu'il se penchera sur le sujet.

Une projection des résultats de la réforme avec une prise en compte des coefficients films a été présentée. Les chiffres montrent notamment un impact très réduit de l'application des coefficients films sur les catégories C, D et E (respectivement + 3,2%, -0,6%, -0,1%). Il est un peu plus important pour les catégories A (+6,9%) et B (+9,3%). Malgré tout, en tenant compte de l'application de la 1^{ère} et de la 2^e partie de la réforme, les catégories A et B sont celles qui progressent le moins (respectivement de 3,6%, et de 4%) alors que les C, D et E progressent de 6,1%, 8,9%, 7,3%.

Le SCARE a soulevé cette anomalie : la réforme avait pour objectif de revaloriser les salles les plus investies dans l'Art et Essai. Or ce sont celles qui voient leurs subventions globales progresser le moins.

Les moins de 80 copies R&D

Le SCARE a également fait part du souhait de prendre en compte la totalité des films Art & essai de moins de 80 copies et non uniquement des films de moins de 80 copies labellisés « Recherche et Découverte ». L'ensemble de ces films génère assez peu d'entrées et ils présentent tous un risque pour les exploitants qui les programment.

De plus, majorer uniquement les séances des films recherche introduira un biais en défaveur de tous les autres films Art & Essai à moins de 80 copies, qui risquent de ne plus être programmés.

Le CNC a interrogé les autres membres du comité sur ce point. L'AFCAE y est également tout à fait favorable. La FNCF aussi mais a émis la réserve de ne pas changer les règles tous les ans. Le GNCR souhaite ne majorer que les séances des films RD.

Bilan des commissions d'appel

Christine Beauchemin-Flot fait un rapide bilan des commissions d'appel. En trois jours, les commissionnaires ont étudié 180 dossiers et la moitié ont été réévalués pour une enveloppe globale de 280 000 euros. Une grande majorité des exploitants en appel ont pointé le « traumatisme » de la note attribuée, ce qui pose de nouveau la question de la formulation de cette notation.

3. Comité de concertation distribution / exploitation

Le CNC a mis en place un comité de concertation de 14 membres (7 distributeurs et 7 exploitants dont Christine Beauchemin-Flot), dans le but de mettre en place des recommandations en matière de diffusion, en présence de la médiatrice du cinéma.

Le CNC a rédigé un guide des « bonnes pratiques », des réflexions et propositions sont-partagées dans le but d'alimenter le prochain comité.

Il a été notamment pointé la difficulté d'établir des principes généraux au sein d'un secteur fait des situations différentes et particulières. De plus, certains éléments restent vagues et peuvent être interprétés différemment en fonction du point de vue et des intentions. Il apparaît également qu'il est rédigé essentiellement du point de vue des distributeurs.

Il est demandé que la recommandation concernant le plein programme soit plus précise et appliquée par les distributeurs, qui demandent parfois la même programmation à un cinéma avec 5 écrans qu'à un cinéma avec seulement 2 écrans. De plus, proposer une copie supplémentaire d'un film dans une zone au seul motif qu'il doit être accessible aux porteurs des cartes illimités (Pathé Pass ou UGC Illimité) ne doit pas être un critère. Le plan de sortie ne doit pas non plus se faire au détriment de l'aménagement du territoire : les copies devraient être mieux réparties dans les différents territoires. En effet, certaines zones à concurrence bénéficient actuellement de trop de copies alors que certains départements ne sont pas servis. Il est également souhaité qu'un opérateur, quel qu'il soit, ne puisse pas s'opposer à ce qu'un autre ait une copie du film. Enfin, il pourrait être mentionné dans ce guide que les négociations doivent porter sur un film et non sur une programmation générale d'un distributeur.

Sylvain CLOCHARD et Stéphane LIBS se portent volontaires pour émettre des retours précis sur ce guide qui seront envoyés avant le prochain comité de concertation distribution/exploitation en novembre.

4. Assemblée Générale 2026

Après un vote (12 pour et 1 abstention), il a été décidé que la prochaine Assemblée Générale du SCARE se déroulera à Cannes, en amont du festival, le dimanche 10 mai 2026 vers 16h. Un film devrait également être projeté à 14h ; la salle reste à confirmer. Ce vote de principe sera à confirmer une fois tous les éléments pris en compte et un devis précis communiqué aux administrateur.rices. Les administrateur.rices du SCARE ont conscience que pour les adhérent.es qui ne sont pas adhérent.es de l'AFCAE cela suppose de passer quelques jours supplémentaires à Cannes sans visionnage de films et réfléchissent à une solution à leur soumettre.

5. Questions diverses

Salles de cinéma et campagnes pour les élections municipales

Elise MIGNOT déplore que, dans le cadre des prochaines élections municipales, certains partis politiques souhaitent organiser des événements de campagne au sein des salles de cinéma adhérentes sans indiquer l'objet de la location et des photographies de campagne de certains candidats utilisent l'image du cinéma sans autorisation explicite préalable. Il est recommandé une vigilance à ce sujet aux adhérent.es.

Rencontre avec Allociné

Elise MIGNOT, Béatrice BOURSIER et Léa FAUCHARD ont rencontré les DG d'Allociné dans le cadre des projets data du SCARE. Ces derniers ont évoqué leur projet de certification des avis internautes avec une pondération différente pour les utilisateurs dont l'avis serait « certifié ». Cette certification passerait par une vérification automatique pour s'assurer que l'utilisateur a bien acheté un billet pour le film qu'il note et commente. Cela nécessite que les exploitants accordent l'accès à leurs données de billetterie. Les administrateur.rices sont majoritairement réticent.es à cette demande.

Projet de partenariat avec Universciné

Universciné est une plateforme VOD détenue par de nombreux distributeurs indépendants, dont les films proposés sont identiques à ceux diffusés dans les salles Art & Essai. UniversCiné souhaite proposer des contremarques chaque semaine pour des films en salles afin d'en faire la promotion et souhaite recueillir l'avis des cinémas sur cette idée. Il a également été évoqué la possibilité d'établir dans le futur un projet de partenariat entre Universciné et le SCARE. Les membres du CA n'ont pas été favorables à cette proposition de partenariat.

Séance levée à 13h30